

CREDHO

Compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2016

Participants : NJM, YB, RAS, DJ, JMP

Constitution Rappels

La CREDHO, commission régionale d'éthique et des droits et devoirs de l'homme, créée à Dijon en 2015, travaille, en ce qui concerne les questions d'éthique sous l'égide de la COÉ - Commission Obédientielle d'Éthique - en tant que GRÉ - Groupe de Réflexion Éthique Régional.

Elle est ouverte, actuellement, aux FF. de la GLDF de la Région Bourgogne Franche Comté.

Ses délégués auprès de la COÉ sont NJM et JMP, élus par un vote organisé auprès de ses membres actifs. Son bureau sera constitué selon les besoins. Le secrétariat est assuré par JMP.

La Commission se réunit, en principe, le 4^{ème} vendredi de chaque mois (hors juillet et août) de 17h30 à 19h30, Cour des Frères à Dijon. *Voir l'agenda ci-après.*

Elle a mis en service un "blog" *credho.fr* en accès libre :

accès par navigateur : **ethiquebfc.over-blog.com**

nom : **ethiquebfc**

mot de passe : **fraternite**

Cet organe de diffusion et d'échanges permettra la publication d'articles et de commentaires ayant reçu l'aval du modérateur. Ne sont retenus que des articles personnels publiés de manière anonyme (initiales seulement).

Pour obtenir l'accès au "site internet" de la COÉ il est proposé d'adresser, soit directement, soit par l'intermédiaire du secrétariat de la CREDHO, une demande par courriel en précisant , notamment ses propres données maçonniques.

Voir les coordonnées ci-après.

Comme il est apparu nécessaire de clarifier le fonctionnement de la CREDHO sont joints au présent CR :

- la lettre de confirmation de la création de la COÉ du 23 mars 2007,
- les statuts de la COÉ actualisés au 7 mai 2014,
- la page d'accueil du "site internet" de la COÉ.

De plus, il est envisagé de faire parvenir une lettre au Président du Congrès Régional pour l'informer des activités de la CREDHO.

Programme 2016/2017

Les contributions écrites de la rencontre du 20 août 2016 sont accessibles sur le "blog" mais ne feront pas l'objet d'une publication imprimée. Une rencontre ouverte, analogue sera organisée durant l'été 2017.

Le président de la COÉ souhaitant venir à Dijon afin de rappeler l'importance de l'éthique à la GLDF et de présenter l'organisation de la Commission Nationale, il pourrait être reçu dans le cadre d'une réunion "élargie" de la CREDHO et/ou lors d'une "tenue commune" organisée à l'initiative des VVMM.: de la région.

Toutes ces "manifestations" seront conduites avec l'accord et sous le contrôle du Conseiller Fédéral Inspecteur en vertu des règles de la Circulaire Générale N° 3 du 3 octobre 2016, consacrée aux réunions maçonniques.

Thèmes

Les thèmes de réflexion sont libres. Toutefois, à la demande du TRGM.: , ils porteront cette année sur :

- les questions d'éthique que posent les handicaps humains de toutes natures,
- les apports et les risques (notamment de "totalitarisme") de la généralisation de la "connexion numérique" dans les sociétés humaines.

Présentation du travail de NJM sur "l'éthique et l'eugénisme"

Ce travail a été discuté par les FF.: présents ; il sera transmis à la COÉ, avec d'autres travaux décidés lors de la réunion du 23 septembre 2016, sous la forme d'un rapport programmé pour début 2017.

Agenda des réunions

21 octobre 2016, 25 novembre 2016, 16 décembre 2016, 27 janvier 2017, 24 février 2017, 24 mars 2017, 28 avril 2017, 26 mai 2017, 23 juin 2017.

Le présent CR est diffusé, en plus du "blog" de la CREDHO et du "site" de la COÉ :

- aux membres actifs de la CREDHO,
- aux VVMM.: de la Région Bourgogne Franche Comté de la GLDF ainsi qu'au Conseiller Fédéral Inspecteur,
- aux participants de la rencontre d'été 2016,
- au président du CUD de la Cour des Frères de Dijon.